

- École
élémentaire
Les Gentianes
155 rue du Breu
01710 THOIRY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 5/11/2024
18h-20h



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président: B.LAROUX	P		
Maire : M.BENIER	P		
Adjointe aux affaires scolaires : S JONES	P		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
F LUCHETTA, CPA	P		
T BONNAUD CPB	P		
D TROUSSARD CPC	P		
F.HARI CE1A L COLLET	P P		
S ROUTIS CE1b		E	
A BARTHELEMY CE1c	P		
M DOUCET CP/CE2	P		
E RAVET CE2B	P		
M VIALARON CE2c	P		
I TAIAR CM1a	P		
C.LAMURE CM1B	P		
S VIEIRA CM1C	P		
A BONNAUD CM2a	P		
M COPPIN CM2b	P		
C PLUG CM2c	P		
Enseignante RASED C GRARD		E	
Psychologue éducation nationale S MONTBARBON		E	
Enseignante UPE2A F.FAVRE		E	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
M EMERY	P		
Mme PHEULPIN	P		
Mme RICHER	P		
Mme ROVETTI	P		
Mme GRECHENLIEVA-DO	P		
Mme NICOLETTI		E	
M CARBONNEL	P		
Mme GIAMBIASI	P		
Mme CLAMARON		E	
Mme PAIS		E	
Mme ETIENNE	P		
Mme CONTOLI	P		
Mme BENAZETH	P		
Mme O'NEILL	P		
M ABOUDI		E	
Mme FORNAGE	P		
Mme OCHANTE	P		
VOIX CONSULTATIVE			
Directrice, famille, culture solidarité I FEREISEN			

Procès-verbal établi le 5/11/2024

Le président, directeur de l'école B LAROUX

La secrétaire de séance, C PLUG

Ordre du jour

- **Installation du conseil d'école** : présentation des membres, rôle et fonction du conseil d'école, résultats des élections
 - **Rentrée 2024** : équipe enseignante, effectifs de rentrée, cours nationaux intégrés, EILE, calendrier scolaire, règlement école, évaluations nationales.
 - **Sécurité**
Exercice incendie
Plan Particulier de Mise en Sûreté
Sécurité aux abords de l'école / Vigipirate
 - **Pédagogie 2024 2025 P1/P2**
Parcours élève
RASED/ UPE2A
-

1- Installation du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret (Article L.411-1 du code de l'éducation).

1.1- Membres du conseil

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription (excusé)
- du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- des représentants élus des parents d'élèves

Certaines personnes peuvent assister au conseil avec voix consultative sur invitation du directeur.

1.2- Résultats des élections

Les représentants ont été élus suite aux élections qui se sont déroulées du 7 au 11 octobre 2024. Le vote se déroulait uniquement par correspondance.

631 inscrits ; 392 votants ; 86 bulletins blancs ou nuls

Soit une participation de 62,12 %. Tous les sièges (15) sont pourvus avec 17 représentants de parents.

Pour rappel, le taux de participation était de 73,94 % en 2021/2022, 57,70% en 2022/2023, 69,75 % en 2023/2024. A noter, cette année encore, de nombreux bulletins non valides.

Pour pallier le grand nombre de bulletins nuls M Emery propose qu'un petit film explicatif soit mis en place pour les élections de l'année prochaine

1.3- Rôle et fonction du conseil d'école

Le conseil d'école est :

- Une instance de décision : règlement intérieur, projet d'école, organisation de la semaine scolaire
- Une instance de consultation : donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école.
- Une instance d'information : organisation pédagogique, répartition des élèves, organisation des aides spécialisées, organisation des rencontres avec les parents

2- Rentrée 2024:

2.1 Equipe enseignante

Cette année l'équipe compte 17 enseignants (dont une enseignante spécialisée UPE2A) plus le directeur.

Mme COLLET assure les compléments des temps partiels en CPa CE1a et CE1b

2.2- Structure de l'école au 5 novembre 2024

Effectif pour 15 classes de 383 élèves ; 25,5 élèves/classe

88 CP 72 CE1 74 CE2 74 CM1 75 CM2

Classes	Enseignants	Classes	Enseignants
CPa 28	F Luchetta/ L Collet	CE2b 27	L Moulin E Ravet
CPb 27	T Bonnaud	CE2c 27	M Vialaron
CPc 27	D Troussard	CM1a 25	I Taiar
CE1a 24	F Hari/ L Collet	CM1b 24	C Lamure
CE1b 24	S Routis/ L Collet	CM1c 25	S Vieira
CE1c 24	A Barthelemy	CM2a 25	A Bonnaud
CP/CE2 26	M Doucet	CM2b 25	M Coppin
		CM2c 25	C Plug
UPE2a	F Favre		

Précisions concernant le double niveau CP/CE2

Lors des réunions de classe au mois de septembre chaque enseignant a eu l'occasion de préciser le fonctionnement et les attentes de l'année et de répondre aux parents d'élèves.

M Doucet donne quelques éléments quant aux échanges et au travail d'équipe mené par la classe de CP/CE2 avec les autres classes de CP et de CE2 (décloisonnement, projets communs, organisation des accueils et récréations)

Projection N+1 (2025) et suivante

Une rencontre quadripartite (directeur élémentaire, directrice maternelle, Inspecteur de l'éducation nationale, mairie) est prévue le lundi 18 novembre sur la carte scolaire. Cette réunion vise à définir les besoins des écoles pour d'éventuelles ouvertures.

Nous allons effectivement vers une augmentation des effectifs (différentiel montée de GS et départ de CM2 + arrivées en cours d'année) (+21 élèves en 2025 ; +14 élèves en 2026)

Ces chiffres ont été donnés à Monsieur l'inspecteur qui les transmettra à l'IA-DASEN avec d'autres éléments.

A la rentrée 2025, nous passerions à 404 élèves (26,9 élèves/classe) avec notamment 96 élèves de CP.

Nous souhaiterions l'ouverture d'une seizième classe.

Nous pourrions installer cette classe supplémentaire dans la salle N°1. Des travaux seront à prévoir pour l'installation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Une réflexion sera également portée sur l'aménagement d'un vestiaire pour cette nouvelle classe.

La gestion des flux sera également une problématique à envisager.

Concernant les bureaux et les chaises d'élèves, nous utiliseront le stock existant.

Un budget sera consacré au mobilier de rangement.

Des parents soulignent la nécessité pour les cohortes à venir de se trouver dans des classes moins chargées, notamment au cycle II. Cela dépendra en partie du nombre de classe (Les décisions en ce sens seront prises par la DASEN). L'équipe pédagogique travaillera sur les répartitions des classes 2025/2026 en ce sens)

CNI : Cours Nationaux Intégrés

Rappel : Dans le cadre d'une convention entre l'Education Nationale et les associations de langues de la cité internationale de Ferney-Voltaire, il est offert aux élèves des classes élémentaires la possibilité de suivre des cours de langue nationale.

Les cours nationaux ont lieu les mardis ou les vendredis après-midi sur le temps scolaire et les mercredis en dehors du temps scolaire.

Pour l'année 2024/2025, 47 élèves sont concernés : 2 en italien, 2 en allemand, 2 en néerlandais, 4 en espagnol, 37 en anglais.

Le transport vers les lieux de cours relève de la responsabilité des familles. Les parents sont invités à pratiquer le co-voiturage, ce qu'ils font déjà en grande partie.

EILE : Enseignement internationaux en langues étrangères

Ces enseignements sont proposés, en plus des 24 heures obligatoires, à raison d'une heure trente hebdomadaire. Ils sont ouverts aux élèves volontaires, quels que soient leur origine, leur nationalité et leur niveau linguistique de départ.

Cette année un cours de langue arabe est ouvert à l'école de Thoiry. Nous accueillons des élèves des écoles de Farges, Péron et Challex.

Les programmes d'enseignement de chaque langue sont élaborés par la France en relation avec les pays partenaires.

M Kaitouni assure les cours depuis le mardi 1er octobre auprès de 15 élèves du CE1 au CM2.

Un cour EILE turc a été ouvert le mercredi après-midi à l'école Florian de Ferney Voltaire.

2.3- Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire se trouve sur le site de l'école.

Il est rappelé que l'assiduité scolaire est le corollaire de la réussite scolaire. Les parents sont garants du respect de l'assiduité scolaire de leurs enfants. Ni les enseignants, ni le directeur n'ont compétence à autoriser une absence pour départ anticipé ou retour tardif de vacances.

2.4- Règlement intérieur (voir annexe 1)

Ce règlement découle du règlement type départemental des écoles publiques. Il doit être validé par le conseil d'école avant d'être envoyé à M l'inspecteur de l'Education Nationale.

Pas de proposition de modifications ou d'ajout. Le règlement intérieur est validé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 28

2.5- Evaluations nationales CP/CE1/CE2/ CM1 /CM2

Les évaluations des acquis des élèves répondent à trois objectifs :

- **fournir aux enseignants des repères** des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques ;
- **doter les "pilotes de proximité"** - recteurs, DASEN, IA-IPR, IEN, chefs d'établissement - **d'indicateurs** leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative. Ces indicateurs sont des résultats agrégés sans information de nom, de prénom ou de classe ;
- disposer d'indicateurs permettant de **mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif** (évolutions temporelles et comparaisons internationales).

Elles se sont déroulées **du lundi 9 au vendredi 20 septembre 2024**, pour tous les élèves du CP au CM2.

Une remise individuelle auprès de chaque parent a été effectuée durant le mois d'octobre ou est en cours.

Suite à ces évaluations nous avons pu constater qu'il y a un grand nombre d'élèves fragiles en cycle 3 (CM1/CM2) aussi bien en français qu'en mathématiques.

3- Sécurité

3.1- Exercice incendie

Le premier exercice a eu lieu le mardi 17 septembre 2024 en présence des responsables des bâtiments. Les enseignants avaient été informés de la date et de l'heure de l'exercice. Les élèves et les enseignants ont évacué rapidement et efficacement vers les zones de rassemblement.

3.2 PPMS

Exercice PPMS « attentat intrusion »

Cet exercice sera réalisé le vendredi 22 novembre 2024. Les élèves seront confinés dans les classes.

L'exercice se déroulera au même moment à l'école maternelle. Les parents vont recevoir une information.

Un autre exercice sera effectué au cours du deuxième trimestre. Ni les enseignants, ni les familles, ni les élèves ne seront avertis.

3.3 VIGIPIRATE

La nouvelle posture Vigipirate « Été-Automne 2024 » maintient le plan à son niveau sommital « urgence attentat » activé depuis le 24 mars dernier.

Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires.

- Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
- Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules.

En ce sens toutes les issues du bâtiment fonctionnent avec un badge. L'ouverture principale est gérée par un visiophone. Les bâtiments scolaires sont placés sous alarme.

En ce qui concerne la protection de bâtiments et donc des écoles de Thoiry, les mesures actuelles à savoir la protection des entrées par les blocs « béton », les potelets et les grillages permettent de respecter les mesures demandées par l'Etat.

Les enseignants et les personnels veillent à ce que l'école reste en lieu clos : fermeture des portails, des portes extérieures, des fenêtres, des portes de classes.

La police municipale est en surveillance (mais pas de poste fixe) aux abords des écoles comme habituellement.

Des caméras de vidéosurveillance seront installées aux abords des écoles et dans d'autres lieux publics. Madame le Maire précise que le visionnement en sera très réglementé.

4- Pédagogie 2024-2025

4.1- Actions pédagogiques P1 et P2

Parcours citoyen : Enseignement moral et civique (EMC)

Marche de l'espoir : Terre des hommes Suisse

Afin de sensibiliser les enfants à une culture et des contextes de vie différents, de développer l'ouverture d'esprit et l'empathie, et de leur permettre de participer à une action concrète visant un développement durable et solidaire, l'association « Terre des hommes Suisse » intervient dans les écoles.

Cette année, l'intervention pour la Marche de l'espoir portait sur la thématique suivante : « **Mali : Sur le chemin de l'école** ». Les animations ont montré comment les associations AMDD (Association Malienne pour le Développement Durable) et ADAC (Association pour le Développement et l'Appui aux Communautés), partenaires actifs de Terre des Hommes Suisse, encouragent les enfants déscolarisés ou non scolarisés à retrouver le chemin de l'école. Leur travail repose sur la conception de programmes scolaires de rattrapage et la mise à disposition de nouvelles salles de classe et de kits scolaires. Grâce aux clubs d'enfants, AMDD et ADAC permettent également aux enfants d'apprendre, protéger et défendre leurs droits dans leurs communautés. Les élèves ont découvert les activités et projets auxquels les enfants de Bamako participent pour faire vivre leurs droits et sensibiliser les adultes de leurs villages sur des éléments essentiels tels que l'éducation, la protection et la prise en compte de leurs avis.

Pour les élèves de CP à CE1, l'animation est une histoire illustrée.

Pour les classes de CE2 à CM2, l'animation se fait à travers une succession de courtes vidéos commentées. Mme Yvana ZUCCHERO est intervenue dans toutes les classes le jeudi 26 et le vendredi 27 septembre 2024.

Semaine de la démocratie scolaire : 7 au 11 octobre 2024

Election des délégués

Au mois d'octobre, deux délégués-élèves ont été élus par classe (CE1 au CM2), une fille et un garçon. Les délégués consultent leurs camarades de classe et leur demandent leur avis sur les sujets qui doivent être traités ou sur les sujets qu'ils aimeraient proposer au conseil.

A cette occasion nous disposons de deux isoairs et d'une urne mis à disposition par la collectivité.

Election du conseil municipal des enfants

Dans le cadre d'une collaboration avec la mairie, le 7 octobre 2024 les élèves de cycle 3 ont élu les représentants du conseil municipal des enfants. Les 17 élus se retrouveront un mardi par mois dans une salle municipale pour participer à des réunions thématiques, des commissions et mettre en place des projets pour la collectivité.

Semaine bleue : 30 septembre au 6 octobre 2024

La Semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées et des retraités. L'occasion de valoriser la place des seniors dans notre société.

Des actions ont été menées en ce sens par deux classes de CM2 :

La classe de Mme BONNAUD a rendu visite au club des aînés de Thoiry le jeudi 3 octobre pour le partage d'un goûter autour de jeux de société préférés des aînés.

Merci à Mme Duval pour l'organisation de cette rencontre. On souhaiterait que ces échanges soient réguliers tout au long de l'année à raison d'un fois/ mois. Mme Duval va évoquer le sujet lors de l'assemblée générale du club des aînés au mois de novembre.

Durant les vacances d'automne les élèves étaient invités à envoyer un courrier aux aînés.

La classe de Mme PLUG a reçu les résidents de l'EHPAD de Challex le lundi 14 octobre pour un échange autour de l'école d'hier et d'aujourd'hui, d'un bon goûter et d'un jeu intergénérationnel de culture générale. Avant les vacances de Noël, la classe se rendra à l'EHPAD pour présenter aux résidents un petit spectacle.

Harcèlement scolaire

Le dispositif PhARE pour lutter contre le harcèlement est reconduit dans la circonscription de Péron.

Le jeudi 7 novembre aura lieu la journée non au harcèlement **NAH**. A cette occasion nous serons symboliquement tous en vert. Les familles ont reçu par mail une information à ce propos.

Au cours de cette journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 vont remplir en classe un questionnaire d'autoévaluation.

Un questionnaire à destination des familles a également été transmis ce lundi 4 novembre afin d'instaurer un dialogue entre l'enfant et ses parents autour du mot harcèlement.

Deux heures du temps scolaire ont été banalisées le jeudi 7 novembre (journée NAH) et le vendredi 8 novembre 2024 pour parler du harcèlement avec le visionnage de vidéos de sensibilisation et la mise en place d'activités (débat mouvant, jeux de rôles, ...) autour de ce thème.

A retenir : numéro d'écoute 3018

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

En collaboration avec les services de la mairie, les élèves des classes de CM2 sont invité à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 le lundi 11 novembre 2024 à 11h00. A cette occasion les élèves chanteront « La Marseillaise », accompagnés par les musiciens de l'Echo du Reculet. D'après les retours des familles nous devrions avoir 35 élèves de CM2.

Education à la sexualité

Circulaire du 30/09/22

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo36/MENE2228054C.htm>

Cette circulaire rappelle le Code de l'éducation, article L. 312-16, qui oblige à dispenser 3 séances par an d'éducation à la sexualité, dans le cadre de la circulaire n°2018-111.

L'enjeu est important pour appréhender dès le plus jeune âge la question du consentement, la connaissance de son corps et le respect dû à autrui. La finalité est la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Elle instaure une obligation nouvelle, celle de mettre à l'ordre du jour du Conseil d'école, une fois par an, cette thématique.

C'est une approche globale positive et bienveillante sur 3 champs de connaissances :

Psycho-émotionnel: l'estime de soi, la confiance en soi, la relation aux autres.

Biologique : transmission de la vie, puberté, ... (intervention de l'infirmière scolaire en CM2)

Juridique et social : égalité filles/ garçons , ...

Parcours d'Education physique et sportive (EPS) / parcours Santé

Natation

Les 3 classes de CE2 ont débuté le cycle natation à la piscine de Ferney-Voltaire le 9 septembre 2024 pour 9 séances jusqu'au 9 décembre 2024.

Les 3 classes de CP suivront le cycle natation du lundi 6 janvier au lundi 24 mars 2025.

Cette activité qui fait partie des programmes de l'Education Nationale « **savoir nager** » est entièrement financée par la mairie (transport, bassins et moniteurs). Nous remercions les parents accompagnateurs.

Gymnastique

Deux classes de CM1 et deux classes de CM2 ont suivi un cycle gymnastique de 7 séances durant les mois de septembre et d'octobre 2024. Les trois classes de CP et une classe de CM2 ont débuté la gymnastique ce lundi 4 novembre 2024. Toutes les classes seront concernées par l'activité jusqu'à la fin de l'année pour un cycle de 7 séances avec un intervenant de l'AGT.

Cette activité est entièrement financée par la mairie de Thoiry.

Agréments éducation nationale

Des agréments (partie théorique et partie pratique) sont mis en place par l'éducation nationale pour les activités à taux d'encadrement renforcé.

C'est le cas pour la natation et le ski de fond qui vont débiter en janvier 2025.

Les parents des classes concernées (CP et cycle 3) vont recevoir les documents pour s'inscrire.

Des sessions théoriques sont prévues

Mardi 3 décembre de 18h00 à 20h00 à Péron

Lundi 9 décembre de 18h00 à 20h00 à Gex

Une session pratique **natation** se déroulera à Gex le lundi 9 décembre de 16h00 à 18h00

Des sessions pratiques **ski de fond** se dérouleront à La Vattay le Jeudi 12 décembre de 10h00 à 12h ou de 13h30 à 15h30 à La Vattay

Pour rappel tous parents accompagnateur régulier en EPS doit compléter le document de vérification du FIJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)

Les parents ayant été agréés les années précédentes seront renouvelés par l'IEN via le directeur

Parcours développement durable (E3D)

Sensibilisation à la gestion des déchets : SIVALOR

Le SIVALOR pour inciter au tri et à la réduction des déchets déploie sur le territoire, une équipe d'ambassadeurs chargée de réaliser, gratuitement, des interventions de sensibilisation auprès du public scolaire.

Une programmation est mise en place sur l'école de Thoiry pour toutes les classes.

Cette année les classes de CP et de CE1 auront un spectacle « copains, copines » labellisé et subventionné par le Sivalor le 18 et 19 novembre 2024 à l'école maternelle.

« La Terre est notre meilleure copine ! Elle nous apporte tout ce dont nous avons besoin pour vivre : de l'air, de l'eau, des aliments. Mais notre meilleure copine a besoin de tous ses copains pour rester belle ; certains d'entre eux s'appellent les Maitres-Trieurs-Sauveteurs. Ils reçoivent une vraie formation pour savoir reconnaître, chaque jour, chez eux, les « **bons trésors** » (tout ce qui est recyclable) et les transformer en « **cadeaux** » (objets recyclés). »

Le coût du spectacle est pris en charge par la collectivité via l'enveloppe PEDT (projet éducatif territorial)

CE2 Tri et recyclage CM1 Compostage CM2 Consommation

Interventions en novembre 2024.

Les élèves de CE2 se rendront également au CIEL (Centre d'Immersion Éducatif et Ludique) en mars 2025.

Animations réserve et milieux naturels Pays de Gex agglo

Des programmes pédagogiques en 3 séances sur différents thèmes sont proposés aux écoles.

Ces programmes sont entièrement financés (intervenants, matériel, transport) par Pays de Gex agglo.

Des livrets pédagogiques dédiés à chaque thème sont donnés aux élèves.

Une programmation est mise en place sur l'école de Thoiry :

Corridors biologiques (CE2) interventions en novembre 2024 ; le pré-bois (CM1) interventions au printemps ; les ressources en eau (CM2) interventions en novembre 2024.

Ces interventions se déroulent sur 3 séances à la demi-journée avec des explications, des recherches, des jeux en classe et des sorties dans le milieu proche de l'école.

Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)

Préambule

Mme Troussard enseignante en CPc a été nommée à l'école cette année avec pour mission (sur 3 ans) la mise en place et le développement du parcours d'éducation artistique et culturel à l'école.

En ce sens, elle propose des projets à tous les enseignants et souhaiterait mettre en place un livret qui suivrait les élèves durant leur scolarité primaire. Elle tient à remercier particulièrement le Sou des Ecoles et tous les parents qu'y s'impliquent pour permettre le financement des projets scolaires. Tous les enseignants se joignent à elle en ce sens.

Bibliothèque

Pour cette année, nous avons repris notre collaboration avec la bibliothèque les mardis, jeudis et vendredis. En ce sens une convention entre l'école et la collectivité doit être établie. Celle-ci fera l'objet d'un vote lors du prochain conseil municipal du 28 novembre 2024.

« Dans le cadre de ses missions autour de la lecture publique, la mairie de Thoiry entend favoriser l'accueil des enfants et souhaite le développer, dans le cadre d'un partenariat actif avec les écoles de la Commune. L'objectif de ces actions est de les sensibiliser aux livres et à la lecture, de construire un premier contact entre l'enfant et le livre, d'accompagner les écoles dans leur projet éducatif et de développer des actions en leur faveur. »

Un planning a été établi sur les périodes suivantes (P3 P4 et P5) pour toutes les classes dans la nouvelle bibliothèque qui ne sera pas accessible avant le 1^{er} février. Il sera détaillé lors du prochain conseil d'école. Pour la période 2 les classes peuvent descendre en bibliothèque pour une lecture libre. Les enseignants peuvent également emprunter des ouvrages.

Lors de la première période les classes de cycle 3 ont pu vivre un escape Game « monstre en cavale » : Cette animation littéraire porte sur une sélection de six romans édités chez Pocket Jeunesse. Les six romans sélectionnés sont la trilogie « Les mystères de Dundoodle » (*Le Fantôme de la chocolaterie*, *Le Dentiste des ténèbres* et *La Vengeance du géant invisible*) et la série de Katherine Arden (*Terreur à Smoke Hollow*, *Frissons au Mont Hemlock* et *Peur sur le lac*).

L'escape game se compose en trois parties. En premier lieu, les élèves devaient trouver les 16 monstres susceptibles d'avoir causé autant de dégâts dans la bibliothèque. Puis ils devaient découvrir qui étaient les responsables d'un tel désordre ! Une fois les coupables identifiés les élèves devaient trouver les histoires desquelles les monstres s'étaient échappés pour pouvoir de nouveau les y enfermer !

Merci à Mme Consalvi et Mme Cabrol pour leur accueil.

Journée des architectes en herbe

Les classes de CE1 ont bénéficié d'une animation KAPLA ce lundi 4 novembre.

Le coût financier a été pris en charge par la collectivité.

Les parents ont pu voir les œuvres avant destruction après 16h30.

Des jeux pour la cour de récréation CP/CE1 ont été commandés.

GRANDE LESSIVE

La grande lessive est une installation artistique éphémère faite par tous tout autour de la Terre. Le thème de cet automne était : « Pareil / Pas pareil ».

Le jeudi 17 et le vendredi 18 octobre 2024, une production de chaque enfant de format A4 a été « étendue » dans les cours des écoles maternelle et élémentaire. Les parents étaient invités à venir admirer les œuvres.

Une grande lessive de printemps est prévue au mois de mars 2025.

4.2 – EABEP : élèves à besoins éducatifs particuliers

Présentation de l'UPE2A

Mme Favre est l'enseignante responsable de l'Unité Pédagogique pour Enfants Allophones Arrivant (Elèves en France depuis moins d'un an).

Il y a 5 UPE2A dans le Pays de Gex. La durée de prise en charge est officiellement de 1 an à raison de 9 heures hebdomadaires. Souvent le suivi s'étend sur 2 années.

Mme Favre fonctionne en deux temps : D'abord une phase de positionnement début septembre pour connaître le niveau des élèves puis la mise en place des enseignements en mini-groupes de niveau (et d'âge si possible) sur le temps scolaire : séance orale d'1 h max pour les CP / CE1 et séance oral / écrit d'1h 30 à 2h pour les CE2/CM.

Il peut y avoir également des interventions au sein des classes pour une aide ciblée ou du co-enseignement sur un projet.

Mme Favre est présente à Thoiry **jeudi** matin et le **vendredi** matin. Les autres jours elle enseigne à Challex, Péron, Collonges et en renfort à St Genis-Pouilly

Cette année 8 élèves de Thoiry sont pris en charge par l'enseignante UPE2A. Pas de grands débutants pour le moment ; des niveaux intermédiaires en CP/CE1 et CE2/CM1

Provenance : Afghanistan, Tunisie, Pays-Bas, Syrie, Grèce, Guatemala

Présentation du RASED

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composée :

- d'un psychologue de l'Education Nationale: Mme Sylvie Montbarbon
- d'une enseignante spécialisée : Madame Catherine GRARD.

L'antenne de Collonges intervient sur 9 écoles de la Circonscription de Péron : Thoiry élémentaire et maternelle, Saint Jean de Gonville, Péron, Farges, Challex, Collonges, Léaz et Pougny. Le bureau du RASED se trouve à l'école maternelle de Collonges.

L'accompagnement de **l'enseignante spécialisée** est proposé aux élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- petits groupes en dehors de la classe dans la salle UPE2A.,
- en aide alternée, à la fois en petit groupe en dehors de la classe puis en classe lors d'exercices réinvestissant ce qui est travaillé;
- En co-intervention dans la classe avec l'enseignant sur un domaine, une compétence particulière.

Les missions de la **psychologue de l'Education Nationale** sont multiples : prévention, suivi des élèves ayant un parcours particulier, réalisation des bilans en vue d'une orientation ou pour mieux comprendre l'origine de difficultés qui perdurent.

Pour ces interventions ou ces entretiens avec des élèves :

- Une demande RASED doit être effectuée par l'enseignant
- Une autorisation des parents est nécessaire.

AESH

Nous avons actuellement à l'école 8 élèves qui ont un PPS (projet personnalisé de scolarisation). Ils sont pris en charge par 7 AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap) pour un total de 89h00. Le temps d'accompagnement varie entre 7h et 18h hebdomadaire suivant le handicap de l'élève.

La séance est levée à 19h25.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 11 mars 2025 18h00 - 20h00
Mardi 17 juin 2025 18h00 - 20h00